

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ECONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3. Québec, 30. Septembre, 1872. No. 24.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE.

Notre publication—Dixième entretien sur la famille—Chronique—Causerie—Les quarante heures et la communion—Faits divers—Feuilleton—La Cloche du Père Trinquet—Annonce—Table des matières.

NOTRE PUBLICATION.

Aujourd'hui se termine la troisième année de la *Gazette des Familles Canadiennes et Acadiennes*. Nous sommes persuadé que tous nos lecteurs considèrent cette publication comme une bonne œuvre ; mais, comme une œuvre bonne en elle-même ne peut produire tout le bien qu'elle est appelé à faire, qu'autant qu'elle est accompagnée des bénédictions du ciel, pour attirer sur elle ces bénédictions en aussi grande abondance que possible, nous la mettons, en cet instant, sous la protection toute spéciale du Cœur Adorable de Jésus ; et pour l'engager à la regarder d'un œil favorable, nous nous engageons à faire célébrer tous les premiers vendredis de chaque mois, une messe basse, en son honneur, pour le bien spirituel et temporel de tous nos abonnés. Pour le temps actuel, où nous avons à verser des larmes amères sur la captivité du Souverain

Pontife, le magnanime Pie IX, et les persécutions exercées contre notre Mère, la Ste. Eglise, nous joindrons à notre première intention celle de demander la délivrance, du premier et le triomphe de la seconde. Nous donnons le jour où se dira cette messe, afin que tous nos lecteurs s'unissent à nous d'intention, et demandent pour eux et leurs familles les faveurs qu'ils croiront leur être nécessaires. Cette union dans la prière, sous la protection du Sacré Cœur de Jésus, ne pourra qu'attirer sur tous les membres qui composeront cette société, les faveurs les plus signalées pour le temps et l'éternité. C'est sous d'aussi heureuses auspices que nous voulons commencer notre quatrième année. Nous prions M.M. les curés de vouloir bien faire connaître à leurs paroissiens la détermination que nous prenons aujourd'hui, en faveur des abonnés à la *Gazette des Familles*.

Nous ne répéterons pas aujourd'hui ce que nous avons dit tant de fois, pour engager les retardataires à solder leur compte; mais nous nous contenterons de leur dire: Il nous est dû, pour l'année courante et les années précédentes, au delà de \$300, pour la quelle somme, nous payons même un intérêt de sept pour cent. Et avec ce court exposé, nous laissons chacun en face de sa conscience.

Dixième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME, ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Second devoir. — *Instruction religieuse.*

(Suite.)

Les deux faits suivants, comme les précédents, démontrent à l'évidence que quand on jette une bonne semence dans le cœur d'un enfant; on recueille plus tard les fruits les plus sains et les plus délicieux.

Il y a quelques années, dans une grande ville de l'Allemagne, le maître d'une grande fabrique remarquait, avec plaisir, qu'un de ses ouvriers se distinguait par une sérieuse exactitude et par une activité prodigieuse. Jamais ce jeune homme ne s'absentait de la boutique; il était toujours le premier à l'ouvrage, et le dernier à se retirer le soir. Il était toujours de la meilleure humeur; à tel point qu'il chantait presque continuellement en travaillant.

Un jour, son maître qui lui portait un grand intérêt, lui dit: Mon ami, je serais curieux de connaître le motif qui te rend toujours gai et content: — Monsieur le directeur, lui répond ce brave ouvrier, je vais vous rendre raison de cette bonne humeur. Il est vrai que je ne gagne chaque jour qu'une somme assez modique, et cependant, avec cette petite somme, je trouve le moyen d'acquitter journellement une dette considérable; et voilà ce qui me rend toujours gai. / A ces propos, le maître reste tout étonné, et il demande de nouvelles explications. — Monsieur le directeur, lui dit en souriant, l'excellent jeune homme, si demain, de midi à une heure, vous voulez me faire l'honneur de passer chez moi, vous verriez, par vous-même, comment avec le peu que je gagne, je trouve cependant le moyen d'acquitter une grosse dette et de former un capital considérable. Sa proposition est acceptée; et le lendemain le directeur arrive à midi et quart chez son ouvrier, qu'il trouve à table, entre un respectable vieillard et une bonne vieille femme. De l'autre côté de cette table, se trouvait sa femme et deux charmants enfants, un petit garçon et une petite fille. En apercevant son maître, l'ouvrier se lève pour le recevoir, et après les salutations les plus respectueuses, il lui dit du meilleur ton: "Monsieur

le directeur, vous voyez ici, à ma table, mon père et ma mère qui sont âgés, et ne peuvent plus travailler; ils m'ont nourri pendant que j'étais petit, et de plus, ils m'ont élevé dans la crainte de Dieu, dans l'amour du devoir; J'ai donc contracté à leur égard la plus grande dette; celle de les nourrir, de les environner des soins les plus tendres, et de leur témoigner la plus vive affection; et c'est ce que je fais en ce moment, avec le peu que me procure mon travail; et voilà ce qui me rend heureux. De plus, vous voyez devant moi ma femme et mes enfants; je les nourris aussi par mon travail, et c'est le capital que je forme; car quand je serai vieux, ils feront pour moi ce que je fais en ce moment pour mes chers parents. Vous avez donc sous les yeux, monsieur le directeur, tout ce qui me fait le comble à mon bonheur, et vous pouvez maintenant vous rendre compte de la gaieté qui m'accompagne partout. A cette explication, le maître resta toute émerveillé; et avant de se retirer, il fit un riche cadeau aux vieux parents, tout en les félicitant d'avoir si bien élevé leur fils; et en sortant il dit à son ouvrier: « Mon ami, la bénédiction de Dieu repose dans votre maison; jusqu'à ce jour, j'ai eu pour vous un très grand estime, parce que je voyais en vous un homme d'ordre et un habile ouvrier; désormais, je vous estimerai encore bien davantage, car j'admire en vous les qualités d'un excellent fils unies aux qualités d'un père parfait. »

Pères et mères, sachez élever vos enfants comme ce jeune ouvrier et vous serez heureux dans votre famille; et vous mères, faites tout ce qui peut dépendre de vous pour imiter la conduite de celle dont nous allons vous entretenir dans le trait qui suit.

Nous avons bien connu le jeune homme dont il est

ici question. Sa bonne mère avait eu le merveilleux talent de lui inspirer la plus grande confiance en elle, ainsi que la plus profonde affection. Lorsque son cher enfant se trouva au moment de partir pour unes de nos grandes villes, pour y étudier le droit, son cœur de mère s'émut à la pensée des dangers que son fils allait courir; et dans son inquiétude elle prend un jour son fils à part, le fait asseoir à côté d'elle, et là, elle lui dit avec cet accent que les mères savent si bien prendre avec leurs enfants, quand elles veulent aller à leurs cœurs: "Mon cher enfant, tu vas donc nous quitter, tu vas te rendre en un lieu où le sol est brûlant pour les pieds des jeunes gens qui, comme toi, sont sans expérience. Cette pensée torture mon âme; mais, comme je connais ton bon cœur, et ta grande affection pour moi, je me rassure un peu. Mon ami, avant cette séparation qui m'est si cruelle, mets tes deux mains dans les miennes, et promets-moi ce que je vais exiger de ton amour pour moi: assure-moi que tu ne manqueras jamais de faire ta prière, matin et soir; et que souvent dans le cours de la journée tu adresseras à notre bonne et tendre mère qui est au ciel, une petite invocation."—"Oh! maman, reprend aussitôt ce bon jeune homme, vous m'avez si bien appris à prier, et vous m'avez dit de si belles choses de la Très-Sainte Vierge, que ce serait pour moi, une vraie privation de ne pas acquitter ces devoirs. Ainsi, soyez sans inquiétude à ce sujet?"—"Mon fils reprend la mère, me promets-tu aussi que les dimanches et fêtes tu assisteras à la messe avec piété et que tu te confesseras au moins tous les mois."—"Ma mère, voilà encore des obligations que je ne manquerai jamais de remplir, tant elles sont sacrées pour moi."—"Euis, mon cher fils, seras-tu assez prudent pour fuir la compagnie des jeunes gens dé-

quelques autres choses, et à ce sujet elle ne le rassure

bauchés, même de ceux qui n'auront pas de piété et qui fongiront de remplir leurs devoirs de chrétiens?"

— "Ah ! bonné et tendre mère, c'est avec bonheur que je vous fais cette nouvelle promesse, et je vous assure que son exécution sera aussi agréable pour moi, que ma tendresse pour vous est sincère!"

"Où cher ami, dit alors cette mère au comble de la joie, en embrassant tendrement son fils et l'arrosant de ses larmes, j'en est t'en demande pas d'avantage. Souviens-toi toujours des nobles promesses que tu viens de faire à ta mère, et j'en suis sûr, tu nous reviendras avec toutes les qualités précieuses qui font la gloire et le bonheur de l'homme ici bas."

Pendant les cinq années que ce bon jeune homme passa en cette ville, il se garda bien de violer une seule des promesses qu'il avait faites à son excellent et pieuse mère, malgré les dangers qu'il rencontrait sous chacun de ses pas. Un jour, sa vertu fut rudement mise à l'épreuve, mais son bon ange lui fit remporter une éclatante victoire. Trois de ses compagnons d'étude, jaloux de la considération dont il était partout l'objet, et vu sa conduite exemplaire et ses succès brillants, résolurent de l'entraîner dans le précipice des plus honteuses passions. Ils lui proposèrent une soirée, où sera réunie, lui disent-ils hypocritement, l'élite de la société et tout ce que la ville renferme de plus respectable. Notre jeune homme qui ne ressentait que de l'éloignement pour les grandes réunions, ne crut pas cependant devoir refuser, dans les circonstances actuelles, et il accepta en posant néanmoins quelques conditions. Comme on voulait le conduire dans un guet-à-pens, on lui promit que tout se passerait comme il désirait. Le soir arrivé pour la prétendue réunion, on partit en compagnie de notre jeune homme, et on alla frapper à la porte d'une maison

qui lui était inconnue. On ouvre en toute hâte, on introduit nos quatre vtsiteurs, et on leur fait une *trop cordiale* réception. A la vue de la désinvolture, des habits peu modestes et des manières plus que libres des dames qui présidaient au salon, notre jeune homme rougit jusqu'au blanc des yeux, et comprit qu'il avait été trompé ; sa frayeur ne connut plus de bornes, quand il vit fermer la porte à la clef. Dans cette pénible position, il se recommande à son bon ange, et le prie de le tirer de ce mauvais pas. Sa prière fut exaucée à l'instant, car en jetant ses regards de côté et d'autre, il aperçut une fenêtre ouverte, et s'y élança, malgré une hauteur de sept à huit pieds qui le séparait du sol.

A peine était-il dans la rue que la police pénétra dans la maison malfamée d'où il venait de s'échapper, et enleva les trois misérables qui avaient ourdi sa perte, pour les conduire à la prison. Et le lendemain, on voyait sur les journaux les noms de ces trois débauchés, pour le déshonneur de leurs familles.

Quant à notre jeune étudiant, après avoir terminé son cours, il est revenu au foyer domestique, pour y faire la joie et la consolation de sa pieuse mère, et il occupe aujourd'hui une des plus inviables positions dans notre société.

Ah ! parents chrétiens, comprenez donc bien, une bonne fois, que tout l'avenir de vos enfants se trouve attaché à la manière dont vous les élevez, et donnez tous vos soins pour leur inspirer de bonheur les sentiments les plus religieux.

(à continuer.)

A cette époque, le St. Siège se borna à préposer trois Evêques, pour le gouvernement de ces circonscriptions ecclésiastiques. Il fut décidé que Mgr. F. N. Blanchet aurait le titre d'Archevêque et de Métropolitain de tout l'Orégon, et qu'il serait chargé des diocèses de Orégon-City, et de Nesqually. Mgr. M. Blanchet, son frère, qui ne fut sacré Evêque qu'an 27 septembre 1847, devait avoir sous ses soins les diocèses de Walla Walla, de Fort-Hall, et de Colville. Enfin, les diocèses Vancouver, de l'Île de la Princesse Charlotte, et de la Nouvelle Calédonie, avec toutes les possessions anglaises et russes, jusqu'à la Mer Glaciale, devaient échoir en partage à M. Modeste Demers, l'un des deux fondateurs de cette mission lointaine.

Aussitôt que cette nouvelle importante fut connue à Québec, M. C. F. Cazeau, aujourd'hui vicaire général, écrivit à M. Demers alors administrateur du Vicariat apostolique de la Colombie, pour lui apprendre le changement important qui allait s'opérer, en faveur de leur mission, et qu'il ne pouvait manquer d'être choisi comme l'un des suffragants du nouvel Archevêque. Cette lettre d'un ami fut comme un coup de foudre pour notre missionnaire, et sans perdre un instant, il écrivit la réponse la plus énergique et la mieux motivée, pour démontrer que ce serait paralyser tous ses efforts pour la conversion des infidèles, si on lui imposait le fardeau de l'épiscopat. Il ajoutait que, malgré son ardent désir de consacrer toute sa vie à ses chères missions, il était décidé à les abandonner; si on persistait à l'élever à une dignité pour laquelle, il ne se sentait pas fait. Il terminait en disant: "Si cette nouvelle se confirme, préparez-moi la plus pauvre paroisse, dans le diocèse de Québec, et je l'accepterai de grand cœur."

Pour toute réponse à des arguments que ce saint apôtre regardait comme irréfutables, il reçut de Rome les Bulles qui le nommait Evêque de Saint-André de Vancouver.

Dire la peine qu'il éprouva alors serait impossible, et sans cette soumission sans borne qu'il professait pour la volonté de ses supérieurs, il se serait mis en route immédiatement pour le Canada, pour éviter ce qu'il appelait le plus grand châtement qu'on pouvait lui infliger.

Dans sa douleur profonde, il alla se jeter aux genoux du Révd. Père Acolti, supérieur des Jésuites de la Colombie. Il le supplia d'intercéder pour lui, et de lui suggérer les moyens de sortir de l'extrême embarras où il se trouvait. Ce vénérable et savant vieillard lui dit pour toute réponse : "Eh bien, mon cher M. Demers, consolez-vous, nous allons faire une neuvaine ensemble, et puis, Dieu nous dira ce qu'il faut faire". La neuvaine terminée, le Rév. Père s'adressa à lui en ces termes : Mon cher ami en Jésus-Christ, avez-vous entendu la voix du ciel ? Je l'ai entendu, moi, et voici ce qui me reste à vous dire : Dieu nous cache souvent ses desseins admirables, et un des moyens ordinaires qu'il emploie pour nous les découvrir, en tout ou en partie, est assez souvent la voix de nos supérieurs. Or, dans le cas actuel se sont les Evêques du Canada et celui que la Providence vient de placer à la tête de ce vaste territoire qui ont parlé, et le Saint-Siège a approuvé. C'est donc le temps de prêter l'oreille aux enseignements de la foi qui vous anime, et vous entendrez sortir du sein de la tempête qui bouleverse votre âme cette voix éloquente qui dissipera toutes vos inquiétudes : *Roma locuta est, causa finita est, Romæ a parlé, la cause est décidée.* Oui, il faut vous soumettre, la

Providence fera le reste. Vous avez le don des langues. Evidemment, Dieu veut vous attacher d'une manière irrévocable aux missions des pauvres sauvages qui vous aiment tant.... En tout cas, l'Épiscopat ne peut toujours pas vous nuire." M. Demers se retira de cet entretien soumis, mais versant d'abondantes larmes, et proférant du fond de son cœur ces touchantes paroles : *Paratum cor meum, paratum cor meum* ; oui je suis prêt pour le sacrifice, mais mon Dieu la vue de ma faiblesse et de mes misères m'accable. Ayez pitié de votre pauvre serviteur, dans votre infinie miséricorde." Après une retraite de quarante jours et plus, M. Demers devint Mgr Demers, et il reçut la consécration épiscopale, le 30 Novembre 1847, des mains de Mgr l'Archevêque Blanchet, assisté de Mgr de Walla-Walla, son frère, dans l'église qu'il avait bâtie lui-même, au milieu d'une foule de protestants et de sauvages qui fondaient en larmes

(A continuer.)

CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

LA COLONISATION.

M. le curé.—Mes amis, depuis quelque temps, nous nous éloignons de plus en plus du sujet principal de nos entretiens qui est l'agriculture ; mais, nous pouvons nous rendre le témoignage que nous ne perdons pas notre temps, et que les matières dont nous nous entretenons sont pleines d'à-propos et d'actualité. Ce soir encore, si vous l'aimez,

nous allons laisser dormir un peu les causes de
 l'émigration, pour dire un mot de colonisation.
 Ces jours derniers, j'ai reçu d'un ami une char-
 mante petite brochure qui a pour titre "Coloni-
 sation dans le comté de Portneuf." Cette brochure
 nous démontre, à l'évidence, ce qui peut être fait
 dans les défrichements nouveaux, quand on y met
 du cœur et de l'ordre. Il suffit de la parcourir
 pour comprendre les immenses avantages que cer-
 taines parties de nos forêts, offrent aux jeunes gens
 du pays, et qu'ils sont bien aveugles ceux d'entre eux
 qui préfèrent aller user leurs forces et leur santé
 dans les chantiers, plutôt que d'aller défricher une
 terre qui pourrait leur fournir le nécessaire et
 même l'aisance, après deux à trois ans de travail.

Ce livret n'étant que le compte rendu d'une
 excursion faite à Saint-Ubalde et à Notre-Dame de
 la Rivière Batiscan, je vais d'abord vous faire
 connaître les noms des braves excursionnistes qui
 sont tous des amis sincères, et des agents actifs de
 la colonisation. Composaient donc la caravane,
 M. Parent, curé de la Pointe-aux-Trembles; M.
 Dumontier, curé de Portneuf, M. Bellenger, curé
 de Deschambault; M. Dionne, curé de Saint-Alban;
 M. Clarke, curé de Saint-Basile et M. Gosselin,
 curé de Jeanne. MM. Pilote, Beaumont et Gill,
 M. Quartier, curé de Saint-Casimir, qui faisaient
 partie de l'excursion de l'an dernier, ont été empê-
 ché de se joindre à leurs confrères, cette année.

C'était le douze du mois dernier que ces mes-
 sieurs se réunissaient à Saint-Casimir, pour prendre
 leur départ vers Saint-Ubalde où ils se rendirent,
 après deux heures de marche. En arrivant à cette
 nouvelle paroisse, un cri d'admiration s'échappa
 de toutes les poitrines, tant on apercevait partout
 un progrès frappant. L'année dernière, une cha-
 sonne à travers le bocage de la Pointe-aux-Trembles

pelle en bois placée sur une éminence, était à peine élevée ; cette année on la retrouvait entièrement terminée à l'extérieur, lambrissée, éclatante de blancheur et surmontée d'un magnifique clocher ; à l'intérieur, tapissée avec un goût exquis, et pourvue de bancs qui donnent à la fabrique un revenu assez considérable. Son sanctuaire présente l'aspect le plus édifiant, sa sacristie lui fait aussi honneur, tant le talent et une sage industrie ont su suppléer à la richesse. L'an dernier, cette chapelle était dans un parfait isolement ; cette année, elle est avoisinée d'un élégant presbytère et de ses dépendances ; les souches qui couvraient encore le sol sont disparues pour faire place à un assez vaste jardin, où l'on voit les fleurs les plus variées, des légumes de toutes espèces, et des fruits abondants. Tout ce progrès est dû au zèle et à l'activité de son digne curé, M. De la Chevrotière, secondé par ses dévoués paroissiens qui se sont imposés les plus grands sacrifices pour arriver à un aussi beau résultat.

Mais il ne faut pas croire que tous les efforts se sont bornés là, et que le défrichement a souffert de ce que l'on a fait pour la gloire de la religion, et le logement du pasteur ; au contraire, les travaux des champs n'ont fait que bénéficier des abondantes bénédictions qu'une si bonne volonté a attirées sur toute cette population. De nouveaux colons en assez grand nombre sont venu grossir les rangs des premiers arrivés, la forêt s'est éloignée comme par enchantement, les terres ont été ensemencées dans la saison favorable et la récolte promet d'être très abondante.

Le lendemain de l'arrivée de nos excursionnistes était jour de fête, pour Saint-Ubalde, et c'était une de ces fêtes dont on garde un long souvenir. A la

... suite d'une messe solennelle, à laquelle assistait toute la population, M. Parent, curé de la Pointe aux Trembles, fut chargé d'adresser la parole sainte à ce peuple avide. Il trouva, dans l'office du jour, un texte qui convenait parfaitement à la circonstance et il sut le développer avec ce bonheur qui lui fait rarement défaut. *Levita Laurentium bonum opus operatus est. Le Lévitte Laurent a fait une bonne œuvre.*

“Il me semble, mes chers frères, leur dit-il, pouvoir vous appliquer en toute vérité ces paroles dites du grand Saint-Laurent. Oui, vous avez fait une bonne et belle œuvre, en venant vous établir avec vos familles, dans cette localité; vous avez fait une belle œuvre pour votre patrie, une belle œuvre pour vous-mêmes. Pour la patrie d'abord car on le répète partout, et vous l'avez compris mieux que bien d'autres, l'avenir de notre patrie est dans la colonisation. Et qui peut nous empêcher d'arriver à ce but si louable, qui doit être l'objet des plus ardents désirs de tous les vrais patriotes? Est-ce le sol qui nous manque? Hélas! que de terres incultes n'attendent que des bras pour les faire valoir! Que de richesses agricoles encore à exploiter! Eh! bien, pendant que notre pays offre à l'agriculture tant d'avantages, nous avons la douleur de voir des milliers de nos compatriotes le désertir, pour aller dépenser leur jeunesse et leur vigueur au profit de l'étranger. Oui, des milliers de Canadiens préfèrent s'engager dans des manufactures américaines, plutôt que de travailler à leur profit, sur un sol qui leur appartient, et s'assurer ainsi un avenir glorieux et prospère.

“Vous vous êtes mieux inspirés, et vous avez mieux servi les intérêts de votre pays. Des centaines de ces généreux français qui, jadis, vinrent

coloniser le Canada, et y planter l'arbre de la civilisation; vous (savez) que notre pays ne peut prospérer si ses enfants le désertent et négligent d'exploiter ses richesses agricoles, et vous avez mis à son service vos bras vigoureux, votre santé, votre courage et, pardessus, tout votre intelligence.

En travaillant pour votre pays, vous avez fait aussi une belle œuvre pour vous-mêmes et pour vos familles. Ici, en effet, sur une terre acquise à la sueur de votre front, vous jouissez de la vraie liberté. Le sol que vous foulez, est à vous, chacune de vos journées, chacune de vos fatigues est un capital que vous mettez à rente et qui vous rapportera au centuple aux mauvais jours de la vieillesse, etc....

“ Mais ce qui est encore plus consolant que tout cela, M. C. F., c'est qu'en travaillant ici si avantageusement pour vous-mêmes et votre pays, vous êtes aussi dans la meilleure condition possible, pour opérer votre salut...”

Hé! bien, mes amis que pensez-vous de toutes ces belles paroles?

Les habitants.—Elles valent leur poids d'or. Voilà encore un curé qui parle comme un gros livre, et nous voudrions qu'il put se faire entendre de tout le pays.

M. le curé.—A quatre lieues de Saint-Ubalde, se trouve Notre-Dame de la Rivière Batiscan. Ce nouvel établissement est en quelque sorte sous les soins et la sage direction de M. Bellenger, curé de Deschambault. Le temps me manque pour vous donner des détails sur ce défrichement. Qu'il me suffise de vous dire que le sol y est d'une grande richesse, et que tout nous fait espérer que bientôt deux belles paroisses auront la leurs temples et leurs pasteurs.

Plusieurs habitants.— Qui nous empêcheraient d'y envoyer nos enfants? Quand le chemin de fer sera fait, cette localité sera à nos portes.

M. le curé.— Voilà une excellente idée; il nous reste plus qu'à la mettre à exécution. Ce que je viens de vous dire doit vous prouver un fois de plus que le prêtre se trouve partout où il y a du bien à faire.

Les habitants.— Nous le savons déjà; aussi nous sommes prêts à tout faire, pour témoigner notre reconnaissance à notre clergé, et nous ne serons jamais avec ceux qui veulent le réleguer dans la sacristie.

(à continuer.)

LES QUARANTE HEURES ET LA COMMUNION.

A part tous ses autres mérites, jamais livre de piété n'est venu plus à propos, puisqu'il nous arrive pour ainsi dire, au moment où va souvrir dans ce diocèse la dévotion des *Quarante Heures*, pour l'adoration perpétuelle.

Jamais il ne nous a été plus facile de faire parfaitement connaître un ouvrage; car pour faire ressortir tout son mérite et ses avantages, il suffit de reproduire presque intégralement son "Avant-Propos."

"Le but de ce petit livre est de répandre et de favoriser la principale et la première des dévotions, celle à la quelle toutes les autres se rapportent comme à leur centre, la dévotion à Notre Seigneur Jésus-Christ, dans le Saint Sacrement et dans la réception de l'Eucharistie.

"Il renferme, comme le titre l'indique, deux parties distinctes. Dans la première, se trouvent une suite de méditations, prières, dévotions, lectures pieuses

aspirations, amendes honorables, les plus propres à faire passer saintement et avec profit le temps consacré aux "Quarante Heures". La seconde partie traite plus spécialement de la communion, etc.

L'auteur a parfaitement réussi à réunir, dans un volume de 448 pages, petit format, "tout ce qu'il a trouvé de mieux, de plus solide et de plus édifiant sur une dévotion qu'on ne saurait jamais assez encourager et que l'Eglise recommande si vivement aux fidèles comme aux pasteurs....."

"Ce livre sera donc nécessaire, non seulement pour la dévotion des "Quarante Heures", établie déjà dans les deux plus grands diocèses de la province ecclésiastique, mais encore pendant les fêtes et l'octave du Saint Sacrement, et pour tous les jours de l'année, puisque suivant le désir de l'Eglise, nous ne devrions passer aucun jour sans honorer Notre Seigneur, si ce n'est par nos communions au moins par nos visites et nos adorations.

"Comme il renferme du reste les prières de la messe, des vêpres, de la confession, de la communion, etc.; il pourra être facilement d'un usage général et familier."

Il porte en tête l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec ainsi que celle de Mgr. de Montréal.

Le prix n'est que de trente six sols l'exemplaire.

Nous n'avons pas besoin d'engager nos lecteurs à se hâter de se le procurer, car nous sommes convaincus d'avance que tous les catholiques de la province ecclésiastique voudront avoir ce petit livre, livre si utile et devenu en quelque sorte nécessaire. Il est actuellement en vente chez N. S. Hardy, libraire, Basse-Ville.

Nos plus sincères remerciements à l'auteur, pour l'envoi d'un exemplaire.

Nous avons en main un certain nombre d'exemplaires d'un excellent petit livre: "Consolation à ceux qui

pleurent." Le prix est de trente sols. Nous apprécions ce petit ouvrage dans notre prochain numéro. En attendant, nous en expédions à ceux qui nous enverront le prix de chaque volume accompagné d'une estampille de trois centins.

FAITS-DIVERS.

Les paroissiens de St. Roch donnaient le jour de l'Exaltation de la Ste. Croix un beau spectacle. Le dimanche précédent, M. le curé avait annoncé qu'il ferait vénérer en ce jour une relique de la vraie Croix. La paroisse en foule était accourue pour une si touchante cérémonie, et prouvait ainsi combien est vive la foi qui l'anime.

Nous invitons tous ceux qui visitent Québec, à vouloir bien se rendre à l'église de St. Roch actuellement en réparation, pour y admirer une chapelle pratiquée dans un des longs-pans de la nef, et qui est consacrée au Sacré-Cœur de Jésus. Ils ne pourront voir ce petit chef-d'œuvre d'art, et la pensée qui y domine, sans sentir leur piété se ranimer, et sans approuver hautement le motif qui a engagé M. le curé et ses paroissiens à s'imposer des sacrifices assez considérables pour l'exécution d'une œuvre si sainte, d'un monument si bien exécuté.

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

LA CLOCHE DU PÈRE TRINQUET.

[Suite.]

X

Puis, la veille de la Toussaint, au moment où l'on s'y attend le moins, on la tire bruyamment de sa cachette, on l'agite... Vous demandez une cloche, citoyens, la voilà ! C'est moi qui la donne, secouez-la, agitez-la à discrétion... C'est entendu, la cloche me réhabilite ; mon passé est oublié, mon présent

— 571 —
 m'exalte ; on ne parlera que de ma cloche ; mon vieux cure en sera fou de joie, le père capucin verra que je suis un homme... A l'œuvre donc et sans perdre de temps.

Le père Trinquet était obsédé de son magnanime projet ; la joie qu'il éprouvait par anticipation l'empêchait de dormir. Le quart-d'heure de Rabelais lui apparaissait bien comme un point noir à l'horizon ; son cœur palpitait à la pensée du vide que cette nouvelle dépense allait produire dans sa bourse. Mais il trouvait une consolation dans la nature même de son œuvre et les heureux résultats qu'il en attendait. La fumée de la gloire travaillait aussi son cerveau, il se voyait passer brusquement du plus profond discrédit au sommet de la bonne renommée ; du même coup il mouchait les ennemis, les indifférents, et surtout la bande qui jusque-là avait triomphé de ses faiblesses et de sa dévotion trop facile au culte de Bacchus.

Il combina donc son affaire et se mit aussitôt à la réaliser. Il prend la route de Naples, et dès son arrivée, sans tergiversation, il achète une cloche au comptant, très-grande, et qui rendait les sons les plus purs et les plus mélodieux. Mais comment l'introduire à Orange sans qu'on s'en doute ? Comment la faire entendre à l'improviste de manière à saisir tous les habitants. Il ne se découragea pas. Une fois le trésor acquis, il le fait poser sur une charrette couverte de foin et se dirige avec un solide équipage de mulets vers son pays natal.

Il y parvint l'avant-veille de la Toussaint. Rien sur la route ne vint entraver l'entreprise ; un seul individu l'aperçut accompagnant une charrette chargée, et lui demanda ironiquement s'il ne portait pas quelque collègue du fameux animal passé un jour à l'octroi sans payer. — Oui, répondit le père Trinquet, avec un air de satisfaction mal dissimulé ; et j'espère que tout le pays entendra bientôt ses beaux et sonores grognements.

Afin de mieux tromper l'espion, il doubla le pourboire du charretier ; de cette manière, il réussit à le faire partir sans bruit et immédiatement vers le pays d'où il venait, et il se trouva seul avec son secret et sa cloche, jouissant déjà en perspective de la révolution qu'il allait produire dans la contrée. Cependant la cloche n'est pas comme un filre qu'on peut dévisser et mettre dans sa poche à volonté, et force fut au père Trinquet de mettre dans sa confiance sa femme et son serviteur, mais en leur recommandant la discrétion la plus absolue.

XI.

DE L'EAU ! DE L'EAU !

Le père Trinquet n'eut pas la patience d'attendre le soleil ; il se leva au chant du coq, réveilla tout le monde dans la maison. Il ne tenait pas dans sa peau. Son imagination allant au-devant des choses, il jouissait par anticipation de l'accueil que le capucin et le curé allait lui faire, à la découverte du secret. Les minutes lui paraissent des heures. Enfin, se rappelant que les prêtres se lèvent de bonne heure, il quitte son logis, court au presbytère et demande le curé.

— Il n'y est pas, répondit la cuisinière.

— Comment ! Il n'y est pas ? Il doit y être.

— Je vous dis qu'il n'y est pas ; voulez-vous le savoir mieux que moi.

— Alors où est-il ? Car enfin à cette heure.....

— Cherchez-le, répliqua Gertrude d'un ton grincheux.

Le brave homme qui ne voulait pas gâter son affaire demanda doucement si le père Athanasse était arrivé.

— Le père Athanasse est au confessionnal, et certes je n'irai pas l'appeler.

Il y avait de quoi perdre patience ; mais, en vue du triomphe à venir, le père Trinquet sort sans mot dire et se rend à la sacristie. Il trouve le capucin s'habillant pour célébrer la messe.

N'importe! il court à lui et lui baise la main. Le bon religieux reconnut l'ami (et qui ne connaissait pas le père Trinquet, le maître boucher, l'ex-prieur, le richard de l'endroit?) Il le reçut avec le sourire aux lèvres et lui demanda en quoi il pouvait le servir.

— Père, j'ai un secret à vous confier.....mais auparavant dites la messe.

— Peut-être désirez-vous vous confesser; je vous écoute immédiatement.

(à continuer.)

Province de Québec.

CHAMBRE DU PARLEMENT

Bills Privés.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gzette de Québec"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande), dans la "Gazette Officielle de Québec" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis, devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 7 août 1872.

TABLES DES MATIERES.

CONTENUES DANS LE 3ième VOLUME.

	PAGES.
Notre publication	1, 2, 49, 169, 241, 265, 289, 313, 361, 433, 481, 505, 263.
Neuvième entretien sur la famille	2, 26, 50, 73.
Dixième entretien sur la famille	97, 122, 145, 171, 193, 218, 242, 266, 289, 313, 337, 362, 385, 409, 433, 457, 481, 506, 529, 554.

CHRONIQUE

Pages	13, 36, 61, 127.
Mgr. Demers	83, 107, 160, 180, 203, 227, 251, 277, 298, 323, 346, 370, 393, 416, 466, 539, 560.
Révd. M. Bégin ou le St. prêtre	439.
Révd. M. Quertier ou le père de la Société de la Croix	487, 515, 531.
Les années de Pie IX	13, 36

CAUSERIE AGRICOLE.

L'exhibition provinciale	18, 42.
La fin de la moisson ; la grosse gerbe	9.
Le dimanche après la fête de la grosse gerbe	114.
Petit Baptiste commence à dévoiler ses secrets	137, 164, 166, 210.

L'engrais humain	233, 258, 282, 305, 328.
Emigration	350, 377, 401, 425, 471.

LE CULTE DE LA BONNE STE. ANNE.

Pages	8, 31, 51, 78, 110, 151, 177, 198, 222, 247, 271, 293, 317, 343, 463, 511.
-----------------	--

DIVERS SUJETS.

Extrait d'une lettre de l'abbé Tanguay	55.
Circulaire au clergé des Trois-Rivières	367.
Le 13 mai à St. Roch de Québec	368.
Révd. M. Doherty	391.
Monastère du Précieux Sang	415.
M. Clément Ouzéau	439.
Révd. M. Moreau	487.
Révd. M. Perras	487.
L'hon. John Lebouthillier	515.
Le Dr. Tremblay	533.

FEUILLETON.

La cloche du père Tringuet	47, 118, 142, 190, 213, 237, 262, 285, 308, 333, 355, 282, 406, 427, 453, 476, 501, 525, 549, 570.
--------------------------------------	--

FAITS DIVERS.

Chicago.....	61.
Réapparition de la "Gazette des Campagnes".....	89.
L'Echo de la Session.....	do.
Souscriptions à N.-D. de Lévis.....	do.
Circulaire de Mgr. de Rimouski.....	do.
L'Union Catholique à New-York.....	do.
"La Gazette des Familles" appréciée par le "Courrier du Canada".....	90.
Les corps de St. Ambroise, de St. Gervais et St. Protais.....	do.
Resencement de l'Île du Prince Edouard.....	do.
Don de M. Martineau à St. Nicolas.....	112.
Prime de "l'Opinion Publique".....	do.
Prime offerte aux abonnés de la "Revue Canadienne".....	135.
Accident déplorable à Caraquet.....	136.
Journal des Jésuites.....	do.
Lettre de M. le curé d'Hébertville.....	184.
Conversion des Musulmans, en Syrie.....	do.
20ème anniversaire de la consécration de Mgr. Taché.....	158.
Société à Ottawa contre les préjugés de la mode.....	207.
La loi d'éducation au Nouveau-Brunswick.....	208.
Les Frères des Ecoles Chrétiennes aux Etats-Unis.....	209.
Le nombre des catholiques aux Etats-Unis.....	do.
Décision des tribunaux concernant les journaux.....	do.
Lettre d'un Canadien de Malborough.....	231.
Chicago.....	do.
Worcester-Massachusett's.....	252.
Lettre de Mgr. L'Archevêque sur la dévotion envers N.-D. de Pitié et St. Joseph.....	255.
Edification reçue à St. Roch de Québec.....	256.
Le Saguenay—chemin du Lac St. Jean.....	257.
La consommation aux Etats-Unis.....	do.
Signes de véritable prédestination chez Pie IX.....	258.
Le ver de l'ivrogne.....	280.
Progrès du catholicisme aux Etats-Unis.....	281.
Manufactures à New-Liverpool.....	do.
Conversion au catholicisme.....	do.
Le resencement du Canada.....	do.
L'éducation au Nouveau-Brunswick.....	302.
Le Saguenay.....	303.
Retraite à Worcester.....	do.
Les Canadiens de Oswégo.....	304.
La chapelle du précieux sang.....	327.
Définition de l'ivresse.....	do.
Joseph Guitar.....	349.
M. Joseph Moreau, ex-zouave.....	350.

M. Frs. Têtu.....	do.
Tremblement de terre à Antioche.....	do.
Réception du <i>Pallium</i>	374.
L'Internationale ; société infernale.....	375.
Le 13ième jour de mai.....	373.
Le <i>Libéralisme</i>	do.
Une journée bien remplie.....	397.
Le moi de mai.....	399.
Les écoles au Nouveau-Brunswick.....	400.
La confédération.....	422.
L'arrivée de MM. Routhier, Légaré et Collet.....	do.
Discours de Mgr. Raymond.....	423.
Opinion sur l'amour du luxe.....	450.
Bénédictio d'une cloche.....	do.
Un petit bout de conversation.....	451.
Triste accident à Caraquet.....	453.
Les élections.....	498.
Un testament.....	499.
La tempérance en France.....	do.
L'inauguration du chemin de fer du nord.....	500.
Bénédictio d'une cloche.....	522.
M. Frs. Buteau.....	523.
Eglise de St. Michel.....	524.
Le collège commercial de St. Chrystophe.....	do.
Annuaire de l'Université Laval.....	do.
Les Canadiens aux Etats-Unis.....	547.
Abjuration du protestantisme.....	548.
La généologie de la population des Etats-Unis.....	548.
Les paroissiens de St. Roch.....	570.